

### Conférences Interactives à la salle communautaire

➤ Le 27 janvier 2010 Pourquoi tolérer les abus? Huguette Dumay, Prévoyance envers les aînés. Une table ronde où sera discuté l'abus, la violence, l'exploitation financière, la négligence, l'intimidation et d'autres formes de cruauté envers les personnes âgées. Certains moyens afin d'assurer sa sécurité feront également partie de la discussion.

La personne responsable: Nicole Dallaire 819-274-2343 ou Henriette Gaboriault 819-274-2831.

### **PANIERES DE NOËL**

Noël s'en vient à grand pas et il est temps de commencer à y penser. Afin de donner un peu de douceur à certaines de nos familles dans le besoin, encore une fois cette année, nous allons ramasser des victuailles, denrées non-périssables et accepterons des dons en argent afin de préparer nos paniers de Noël. À compter du 16 novembre, des boîtes seront disponibles pour accueillir vos dons à l'église, au presbytère ainsi qu'à l'école. Vos dons en argent pourront être remis directement au presbytère ou dans les boîtes laissées aux épiceries et à la Caisse populaire. Nous comptons sur votre générosité pour faire de ce Noël, un Noël des plus chaleureux. Pour ceux qui désirent recevoir un panier de Noël, veuillez communiquer au presbytère au : 819-274-2318.

Comité des paniers de Noël, parrainé par la Fabrique.

### **ATTENTION ATTENTION**

Veuillez prendre note que la semaine du 27 décembre il y aura ramassage des bacs noirs seulement et que les bacs de recyclage seront ramassés le 5 janvier 2010.

### **VACCINATION CONTRE L'INFLUENZA SAISONNIÈRE SALLE COMMUNAUTAIRE LE 14 JANVIER 2010 DE 8H À 16H**

### **COURS D'AQUAFORME**

Des cours d'aquaforme débuteront, mercredi le 13 janvier 2010 à la piscine de Labelle. Pour une période d'une heure par semaine. Quelques places sont encore disponibles. Pour de plus amples informations, contactez Francine au 819-274-2298

### **HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES**

Prendre note que durant le temps des fêtes le bureau municipal sera fermé du 21 décembre au 4 janvier 2010 inclusivement

Prochaine assemblée régulière  
le 11 janvier prochain  
Louise David pour le conseil municipal.

**Bulletin municipal**

Site Internet : [www.municipalite.laminerve.qc.ca](http://www.municipalite.laminerve.qc.ca)

Courriel : [bureau@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:bureau@municipalite.laminerve.qc.ca)

Tél.:819-274-2364 fax:819-274-2031

**Assemblée régulière du 7 décembre 2009**

Volume 20 numéro 12

Le directeur général vous informe que les déclarations des intérêts pécuniaires des conseillères mesdames Suzanne Beaudin, Hélène Cummings, Claire Ouellette, Annie Demers et des conseillers Jean-Pierre Monette, Marc Perras ainsi que du maire Jacques Gévry, ont été déposés au bureau municipal.

Le conseil a adopté pour le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2010:

11 janvier	1 février	1 mars	6 avril	3 mai	7 juin	5 juillet
2 août	7 septembre	4 octobre	1 novembre	6 décembre 2010.		

### **TRANSPORT COLLECTIF TAXIBUS**

Petit rappel pour vous dire que nous vendons des billets au bureau municipal au montant de 5.50 \$ la paire ou un livret de 10 au coût de 27.50 \$ ou 5\$ en argent pour un passage unique pour le taxibus ( Ne pas oublier de réserver 24h à l'avance au 819-425-9979 ou 1-800-717-9737) du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h.

La passe mensuelle pour l'autobus Labelle – Tremblant : 80\$

Le Conseil appuie la demande d'attribution de biomasse forestière que la coopérative forestière de la Petite Nation déposera auprès du ministère des Ressources naturelles du Québec.

### **CHANGEMENT D'ADRESSE**

Nous souhaitons vous faire un rappel : " Lorsque vous déménagez, toujours communiquer avec la municipalité au poste 21 pour donner votre nouvelle adresse ".

Dans le cas contraire, les comptes de taxes et tout autre document seront envoyés à votre ancienne adresse ce qui pourrait engendrer des intérêts et des pénalités.

Nous demandons la collaboration de tous pour assurer un bon suivi de vos dossiers. Merci de votre collaboration.

**Tous les employés(es) de La Municipalité se joignent au conseil municipal et à monsieur le maire pour vous souhaiter de vivre pleinement la magie des fêtes.**

**L'ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ**

### **UN AVIS DE MOTION A ÉTÉ DONNÉ:**

Pour le règlement 544 concernant la tarification du déneigement pour l'année 2010.

Pour le règlement 545 imposant une compensation annuelle aux propriétaires pour le service de collecte des ordures pour l'année 2010.

Pour le règlement 546 concernant les taux pour l'entretien du réseau d'aqueduc.

Pour le règlement 541, modifiant le règlement de zonage numéro 380 et ses amendements au niveau des clôtures, des garages et de la finition extérieure dans certaines zones Va et Vat et modifiant le règlement de lotissement numéro 381 et ses amendements dans le but de modifier les dispositions relatives aux dimensions des terrains.

---

Le conseil approuve les dépenses de 27 554.66\$, pour les travaux d'amélioration sur le chemin des Fondateurs, pour lesquels une subvention de 20 000\$ a été accordée par le ministère des Transports.

---

Adoption du règlement 543 permettant la circulation des véhicules hors route sur le chemin Després et une partie du chemin des Fondateurs.

---

La Municipalité cède à monsieur Gilles Paquette pour la somme de 1\$ la partie limitrophe à sa propriété de l'ancien chemin du lac Chevreuil.

#### **DÉROGATIONS MINEURES ACCEPTÉES:**

Pour le 31 rue du Club, pour la construction d'un cabanon  
Pour le 366 chemin des Fondateurs, pour l'acceptation de l'implantation du bâtiment principal.  
Pour le 132 chemin Després, pour la construction d'un garage.  
Pour le 26 chemin Hullman, pour la subdivision de ce terrain.

#### **DÉROGATION MINEURE REFUSÉE:**

Pour le 28 rue Ste-Marie, pour la construction d'une fondation sous le bâtiment.

---

La Firme Dubé Guyot inc. est mandatée pour la perception des taxes municipales au tarif de 7% sur le montant des taxes foncières perçues après l'envoi d'une mise en demeure, plus les taxes applicables et au tarif de 12.5% sur le montant des taxes foncières perçues après l'institution de procédures judiciaires.

#### **INFORMATION ACCÈS INTERNET HAUTE VITESSE.**

Les personnes intéressées par un point d'accès sans fil Internet de Bell peuvent avoir l'information au :  
1-888-966-6766.  
OU chez Accès, pour l'installation d'une tour pour une connectivité sans fil à bande large: 1-514-762-4000.

#### **BIBLIOTHÈQUE**

Le besoin de s'évader dans les pages d'un livre, à la recherche d'une poésie, d'une pensée, d'une confiance, d'une histoire qui vous mènera hors de la réalité et du quotidien? Un fauteuil, la lampe, une douce chaleur au coin du feu et d'un bon roman, quoi de plus incitant pour se reposer et prendre le temps de goûter le temps.

Nous sommes toujours à la fine pointe des nouveautés pour nos abonnés!

Pour le temps des Fêtes nous serons fermés du 23 décembre au 8 janvier 2010.  
Joyeux Noël et Bonne année à tous de l'équipe de la biblio.

Responsable : Marcelle Grégoire

---

**Souper annuel des Joyeux Minervois le 6 février 2010 à 18 h. 25\$ pour les membres et 30\$ les non membres. Disco, permis de boisson. Appeler Fernand Corbeil pour réservation avant le 20 janvier**  
**Merci Louise Beaucage, sec.**

#### **RAPPEL AMICAL À TOUS POUR LES RÉGLEMENTS SUIVANTS:**

Numéro 454 selon lequel il est interdit de nourrir les cerfs à une distance minimale de 150 mètres de tous les lacs, des puits de surface et des chemins verbalisés, des poursuites pénales seront prises contre tous contrevenants.

Numéro 479 Stationnement et circulation

article 6: mentionne que le stationnement est interdit sur les chemins publics en tout temps.

#### **DÉNEIGEMENT DES BACS**

Le dessus, le devant et les côtés des contenants utilisés pour la collecte doivent être complètement déneigés et déglacés, de façon à les rendre facilement accessibles. En effet, les bacs enneigés et difficiles d'accès risquent de ne pas être vidés. De plus, les couvercles des bacs doivent être fermés afin d'éviter que la neige ne s'accumule à l'intérieur ou que les matières qu'ils contiennent ne s'envolent. Par ailleurs, les bacs doivent être mis au chemin la veille de la collecte et les poignées et les roues de ces derniers doivent faire face à la route.

**Travaux publics:** 819-274-2223

fax:819-274-1199

Courriel: [garage@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:garage@municipalite.laminerve.qc.ca)

Contremaître: Louis St-Aubin

Pour urgence 911

#### **Fabrique Notre-Dame de la Rouge – Communauté de La Minerve**

Votre comité local tient à vous informer que votre communauté a grand besoin de finances car les réparations du logement, du toit ainsi que de l'escalier ont coûté chers cette année et qu'elle prévoit un déficit d'environ 5 000\$ au 31 décembre 2009.

Nous sollicitons votre générosité pour combler notre déficit. Nous donnons un reçu d'impôt pour votre don. Merci à l'avance.